

foire  
du Mans

13 AU 17  
SEPTEMBRE

# GUIDE EXPOSANT

## MONTAGE DES STANDS

Aucun badge nécessaire pour la période de montage et de démontage.  
**DU MERCREDI 5 AU MARDI 11 SEPTEMBRE** ..... de 8h00 à 19h00  
*(sauf samedi 8 et dimanche 9 septembre)*  
**MERCREDI 12 SEPTEMBRE** ..... de 8h00 à 22h00



**IMPÉRATIF**  
Les stands doivent être terminés  
pour le mercredi 12 septembre à 22h00.  
Aucun véhicule ne sera accepté  
dans les halls du lundi 3 au mardi 18 septembre.

## DÉMONTAGE DES STANDS

**LUNDI 17 SEPTEMBRE** ..... de 19h00 à 23h00  
**DU MARDI 18 AU MERCREDI 19** ..... de 8h00 à 19h00



**IMPÉRATIF**  
Les stands doivent être libérés  
pour le mercredi 19 septembre à 19h00.

## PERMANENCE - ACCUEIL DES EXPOSANTS

Accès **porte 2**. A votre disposition pour retirer vos titres d'accès, vous accompagner dans votre installation et faciliter votre participation.

Il est ouvert aux horaires suivants :

**DU MERCREDI 5 AU VENDREDI 7 SEPTEMBRE** ..... de 8h00 à 12h00  
..... et de 13h30 à 17h00  
**LUNDI 10 ET MARDI 11 SEPTEMBRE** ..... de 8h00 à 19h00  
**MERCREDI 12 SEPTEMBRE** ..... de 8h00 à 20h30  
**JEUDI 13 SEPTEMBRE** ..... de 7h30 à 12h00  
..... et de 13h00 à 20h00  
**VENDREDI 14 ET SAMEDI 15 SEPTEMBRE** ..... de 7h30 à 12h00  
..... et de 13h00 à 23h00  
**DIMANCHE 16 SEPTEMBRE** ..... de 7h30 à 12h00  
..... et de 13h00 à 20h00  
**LUNDI 17 SEPTEMBRE** ..... de 7h30 à 12h00  
..... et de 13h00 à 20h30  
**DU MARDI 18 AU MERCREDI 19 SEPTEMBRE** ..... de 8h00 à 12h00  
..... et de 13h30 à 17h30

## HORAIRES POUR LES VISITEURS

**JEUDI** ..... de 9h30 à 20h00  
**VENDREDI** ..... de 9h30 à 23h00  
**SAMEDI** ..... de 9h30 à 23h00  
**DIMANCHE** ..... de 9h30 à 20h00  
**LUNDI** ..... de 9h30 à 19h00

## INTERVENTIONS TECHNIQUES

Pour toute demande d'intervention (eau, électricité ...), vous pouvez joindre le Service Exploitation : **Amina NHAILA au 02 43 72 71 77**. Nous rappelons que notre service technique ne réalise pas les prestations suivantes : raccordements électriques des exposants après le disjoncteur, branchements des structures, raccordement des branchements d'eau après l'arrivée...



Le chariot élévateur ne sera pas disponible  
pour déchargement du mercredi 12 septembre  
au mardi 18 septembre à 12h00.

## SERVICE COMMERCIAL

Pour toute commande de prestation complémentaire, vous pouvez nous joindre : **Sandrine GUIMARD au 02 43 72 51 11** ou **Mathilde DEWEVRE au 02 43 72 51 63**.



Nous rappelons que les exposants ont jusqu'au 10 août pour annuler la commande d'une prestation et qu'au delà de cette date, nous ne garantissons plus l'exhaustivité des produits du catalogue.

## GARDIENNAGE

Le service de gardiennage est assuré du mercredi 5 septembre au mercredi 19 septembre. PC Sécurité : 02 43 41 91 30.

## ASSURANCE MARCHANDISES

L'assurance marchandises n'est pas prévue dans votre stand. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte ou vol de vos matériels.

Nous vous conseillons donc de vous rapprocher de votre assureur et éventuellement de souscrire à une assurance complémentaire auprès de celui-ci.

## RÉPRESSIONS DES FRAUDES

Les douanes assurent une permanence spéciale, installée dans les locaux annexes de la Rotonde, situés sur le pourtour du bâtiment. Cette permanence est ouverte :

**JEUDI 13 SEPTEMBRE** ..... de 9h30 à 12h00

Les exposants concernés sont priés de retirer leurs autorisations de débit de boissons aux horaires indiquées ci-dessus.

L'affiche «Loi Hamon» vous sera remise sur votre stand le jeudi matin.

## MAGASINS EXTÉRIEURS

Les stands dans les magasins extérieurs sont équipés d'un rideau métallique fermant à clé.

La ou les clé(s) correspondante(s) sont à retirer à l'Accueil contre une caution de 150 € par clé (chèque à l'ordre de Le Mans Événements). Enseigne des magasins uniquement magnétique.

## NAVETTE EXPOSANTS

Une navette vous emmène gratuitement (sur présentation du badge « Manifestation ») du Parking Rouge à l'intérieur de la Foire.

Contactez le chauffeur au 02 43 41 91 30.

## SERVITUDE D'ENVOL

La servitude d'envol qui s'impose à l'exploitation du site limite la hauteur maximale des présentations, déployées ou non, à 6 mètres au-dessus du sol. Le responsable de l'Aviation Civile admet d'y déroger pour la tenue de la Foire du Mans sous réserve d'être informé avec précision des dépassements éventuels de cette hauteur et des moyens de signalisation mis en oeuvre. Il se réserve le droit d'interdire toute présentation qui présenterait à ses yeux des risques à la sécurité du trafic aérien.

**Si vos présentations dépassent 6 m**, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer en nous précisant : votre raison sociale, le descriptif des présentations dépassant 6 m, les moyens de signalisation prévus, la date de montage et démontage de votre stand.